

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDACTION
48, rue de la République, 48
LES MANUSCRITS NON INSERES
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHONE
ET DEPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS
6 mois, 6 fr.; 1 an, 12 fr.; 2 an, 22 fr.

AUJOUR HUI :

Vol de cartouches Lebel.
Insulations dans l'armée.
Terrible incendie en Suisse.
Un enfant enlevé par un aigle.

LA GREVE DE CARMAUX

On a vu les déplorables événements
qui se sont passés à Carmaux. A la suite
du renvoi par l'administration des mines
d'un ouvrier ajusteur, les mineurs se
sont livrés à des actes de violence; ils
ont envahi les bâtiments de la direction,
poursuivi le directeur, M. Humblot,
poursuivi le directeur, sous menaces de
mort, de signer sa démission. Puis la
grève a été déclarée. La gendarmerie
avait été impuissante à protéger M.
Humblot. Des troupes sont arrivées pour
empêcher le renouvellement des désor-

ders. Les choses en sont là.
Cela est triste, et on ne saurait blâmer
trop énergiquement les mineurs. Leur
conduite est injustifiable et ne peut s'ex-
pliquer que par ce vertige de surexci-
tées.

Mais il faut voir l'autre côté de l'affaire.
M. Calvignac, l'ouvrier ajusteur
qui a été congédié, est maire de Carmaux;
il est conseiller d'arrondissement
et il a été élu contre le candidat de l'ad-
ministration des mines. Les ouvriers
ont vu dans son renvoi un acte d'oppres-
sion, de provocation. Ils ont certaine-
ment pensé que, les administrateurs,
parmi lesquels on compte M. le baron
Reille et M. le marquis de Solages,
avaient voulu se débarrasser d'un ad-
versaire politique, d'un homme dont ils
redoutaient l'influence. Il fallait s'y at-
tendre.

L'administration des mines a répondu
que M. Calvignac n'avait nullement été
congédié en raison de ses opinions, mais
pour des motifs d'ordre intérieur.

M. le baron Reille, de retour à Paris,
a fait connaître ces motifs à un de nos
conférenciers. Calvignac, occupé par ses
fonctions de maire, a manqué d'exacti-
tude à l'atelier, surtout pendant qu'il
était candidat au conseil d'arrondissement.
Il n'aurait fait, pendant le der-
nier trimestre, qu'un petit nombre de
journées. Enfin, il aurait refusé de
prendre l'engagement de venir désor-
mais régulièrement à l'atelier. En consé-
quence, on aurait dû lui donner ses huit
jours.

Je remarque d'abord que M. le baron
Reille ne formule aucun autre re-
proche contre Calvignac que le manque
d'exactitude. On ne l'accuse pas d'avoir
été au milieu de ses camarades un agent
de désordre. Ses fonctions de maire, les
soins de sa candidature l'ont empêché
de travailler régulièrement, voilà tout.
Si l'on tient pour vraie en tous points
la version du baron Reille, et si je n'ai
aucune raison de douter de sa parole, il
est clair qu'en renvoyant Calvignac, la
direction des mines était dans son droit,
strictement dans son droit. Mais je dis
qu'il y a des occasions où il est sage, où
il est prudent de ne pas aller jusqu'au
bout de son droit.

Y avait-il péril en la demeure? La
compagnie éprouvait-elle un dommage
sérieux par suite du manque de régularité
d'un ajusteur? J'entends que le régle-
ment d'un atelier doit être égal pour
tous et qu'il y faut de la discipline. Mais
dans l'espèce n'aurait-il pas été plus spiri-
tuel de fermer les yeux? Peut-être les

ouvriers auraient-ils été les premiers à
trouver que leur camarade en prenait
bien à son aise. Il était bien à prévoir
que, dans l'état des esprits, après des
luttres électorales ardentes, l'éviction
brusque de Calvignac serait exploitée et
amènerait des désordres.

Maintenant, on annonce que la grève
va s'étendre à toutes les industries de
Carmaux et qu'elle pourrait gagner des
départements voisins. On peut compter
pour cela sur les agitateurs profession-
nels et sur les pêcheurs en eau trouble.
Résultat : misère pour les travailleurs et
perte d'argent pour les compagnies.

Dans cette situation, le gouvernement
a un double devoir à remplir : maintenir
l'ordre et réprimer tout acte de violence,
mais faire entendre à la compagnie de
Carmaux des paroles de conciliation et
prendre par ses représentants le rôle
d'arbitre.

RANG.

LA POLITIQUE

Quand fut publiée la lettre de M. le
marquis de Breteuil à ses commettants,
leur annonce sa retraite, nous en avons
dit tout ce qu'il en fallait dire.

Ce document et le fait de la démission
du député d'Argelès ont été l'objet dans
la presse réactionnaire et dans les journaux
républicains de longues controverses d'où
la vérité vraie ne s'est pas toujours dégagée.

Plusieurs même ont été trompés par l'é-
loignement et ont placé l'arrondissement
d'Argelès en pays basque et dans le diocèse
de l'évêque de Bayonne, fermement
rallié à la politique de Léon XIII, justifiant
ainsi M. le marquis de Breteuil de
renoncer à la bataille dans une région où
il allait être combattu, même par le pape.

Ce n'est qu'une erreur géographique.
La circonscription de M. de Breteuil est
dans le diocèse de Tarbes et non de
Bayonne, dans les Hautes et non dans les
Basses-Pyrénées.

On est excusable; à cette distance, les
Pyrénées peuvent paraître être au même
niveau.

Du reste, tout le monde a pu se tromper
comme M. le marquis de Breteuil sur
ce qui se passe, se dit et se pense dans
l'arrondissement d'Argelès, car il en a
parlé dans sa lettre comme s'il n'y avait
jamais mis les pieds.

Il a évoqué, en effet, le souvenir des
luttres qu'il avait eues à soutenir avec ses
électeurs contre la pression administra-
tive.

Or, c'est la pression administrative qui
le fit député d'Argelès pour la première
fois, sous l'ordre moral.

Et depuis lors la pression administra-
tive s'est si bien exercée contre lui qu'elle
ne lui a pas même suscité un concurrent
républicain aux élections de 1889.

Il n'y avait qu'un mot à dire sur la
retraite de M. de Breteuil. Il abandonne
ses électeurs parce qu'il se sait abandonné
d'eux, parce qu'il se connaît un concurrent
dont le succès est assuré.

Battu d'avance, il a jugé plus sage de
déposer les armes et de faire l'économie
des frais de la bataille.

JEAN-CLAUDE.

DEPECHEES

PAR SERVICE SPECIAL

Nouvelles Militaires

Paris, 20 août.

On écrit de Metz, sur les manœuvres alleman-
des :
Tout se prépare, à Metz, pour donner aux
grandes manœuvres du 8^e corps allemand, con-
tre le 10^e, un caractère tout particulier de dé-

monstration militaire à proximité de la nouvelle
frontière que nous ont imposée les défaites de
1870.

L'empereur d'Allemagne aura présidé lui le roi
de Saxe, et leur présence simultanée réunira sur
les bords de la Moselle française les chefs des
deux grandes armées qui, en cas de guerre sur
les deux fronts de l'Est et de l'Ouest, opéreront
contre la Russie et contre la France.

Chacun d'eux sera suivi de son ministre de la
guerre et de son chef d'état-major.
Ces deux généraux seront accompagnés du
prince Albert de Prusse, inspecteur de la 1^{re}
armée — corps d'armée du Nord de l'Allemagne
— du prince Georges de Saxe, inspecteur de la
2^e armée — corps d'armée de l'Est de l'Allema-
gne — du prince Léopold de Bavière, inspecteur
de la 4^e armée — corps d'armée du Sud — enfin,
du grand-duc de Bade, inspecteur de la 5^e armée
— corps d'armée de l'Ouest.

Ajoutons que le prince Léopold amènera avec
lui le ministre de la guerre de Bavière et le chef
d'état-major de l'armée bavaroise.

La réunion sera complétée.
Au sujet de la construction de nouveaux
forts en Alsace, on télégraphie :

Le génie militaire et l'État poursuivent avec la
plus grande ardeur la restauration de Neuf-Brisach
comme place de guerre et centre d'opérations
stratégiques.

Depuis deux ans, des ouvriers sont occupés à
la construction de trois forts devant flanquer la
place au nord, à l'ouest et au sud, le Rhin à l'est
lui faisant une défense naturelle.

Chacun de ces ouvrages défensifs sera entouré
de larges fossés et les remblais cimentés. De
plus, la partie circulaire des remparts à pic do-
minant les fossés va être garnie de longs pieux
fléchés horizontalement dans le sol et reliés entre
eux par un réseau de fils de fer.

Lorsque ces positions seront achevées, l'effec-
tif d'occupation de la place sera augmenté consi-
dérablement, un nouveau bataillon à renforcer
l'armée d'occupation en Alsace-Lorraine, armée
qui dépasse déjà 70,000 hommes.

Ajoutons qu'ultérieurement Neuf-Brisach sera
relié à Strasbourg par une série de grands forts
échelonnés le long du Rhin, notamment au
sud et au nord de Markolsheim, près de Rheinau
et enfin près d'Erstein.

M. de Freycinet s'est ému des douloureux
accidents suivis de décès causés par les chaleurs
exceptionnelles que nous subissons et qui vien-
nent de se produire au cours de certaines évolu-
tions militaires. Au moment où les réservistes
vont être mis en route, il vient de signer une
circulaire adressée à tous les corps de troupes qui
prendront part aux prochaines manœuvres.

Le ministre prescrit d'écartier avec soin de la
composition des colonnes de marche, non-seule-
ment les convalescents, mais aussi les hommes
paraissant malingres et peu vigoureux. Chaque
bataillon devra emmener ses infirmiers et, pour
la première fois, chaque compagnie aura quatre
brancardiers choisis parmi les musiciens et les
ouvriers réservistes.

Informations Politiques

Paris, 20 août.

NOS MINISTRES
M. Ribot est rentré, ce soir, à Paris; M.
Loubet reviendra lundi, M. Ricard mardi,
et le ministre de l'Instruction publique
mardi ou mercredi.

M. Bureau, qui ne devait s'absenter que
quelques jours, va probablement rentrer
aussi.

On croit que le conseil des ministres aura
lieu jeudi ou samedi.

DANS L'OUGANDA
Le Matin demande aux Missions catho-
liques de faire la lumière sur le point de
savoir qui, des Pères blancs ou des mis-
sionnaires anglicans, peut arguer du droit
de premier occupant dans l'Ouganda.

AU DAHOMEY
La République française déclare que l'ob-
jetif du colonel Dodds au Dahomey, on
peut le dire aujourd'hui sans inconvénient,
est Abomey; seulement il prend une route
qui lui permettra, dès avoir érasé les Da-
homéens dans le Décamadé, de tourner les
obstacles naturels qui le séparent d'Abomey.

LES FÊTES FRANCO-RUSSES
On assure qu'au sujet de la fête franco-
russe au Jardin des Tuileries, tout ne se
bornera pas à l'intervention de la justice,
pour la mise sous séquestre des recettes.

Le parquet aurait été saisi de l'affaire
pour y donner la suite qu'elle comportera.
Les journaux continuent à s'occuper de

cette fête en demandant si la leçon sera suf-
fisante pour la haute administration.

Les esprits qu'on exigera désormais des
garanties plus sérieuses avant d'accorder
son patronage à des fêtes quelconques.

Le Siècle demande au nom de qui M.
Perrin, organisateur de la fête, s'est présenté
au ministère de l'Intérieur.

Est-ce, comme on l'a dit, au nom d'un
député boulangiste?

Le ministre des travaux publics a refusé
l'autorisation qui lui était demandée de
prolonger jusqu'au 28 août la fête franco-
russe du Jardin des Tuileries.

UN NOUVEAU BATEAU SOUS-MARIN
Le ministre de la marine a donné il y a
quelques jours des ordres pour la construc-
tion d'un troisième bateau sous-marin. Ce
bâtiment qui va être mis en chantiers à
l'arsenal de Cherbourg, portera le nom de
Morse.

Les plans sont de l'ingénieur maritime
Romazotti qui est également l'auteur des
plans du bateau sous-marin Gustave Zédé,
actuellement en construction à Toulon.

Le Morse, dont les dimensions sont supé-
rieures à celles du Gymnote, notre premier
sous-marin, ne sera pas toutefois aussi
grand que le Gustave-Zédé. L'appareil mo-
teur sera de même modèle que celui de ce
dernier bâtiment.

EN ALSACE-LORRAINE
On écrit de Colmar au Journal d'Alsace :

Un receveur de l'enregistrement de France,
né à Colmar, étant venu voir sa famille et
ayant oublié de déclarer sa présence à la
police, a été arrêté et conduit au Landgericht
où après avoir fourni un cautionnement, il
a été remis en liberté.

Un avis aux Français qui ont affaire en
Alsace : pour s'éviter des désagréments ils
devront signaler à la police leur arrivée
dans le pays; la loi est formelle.

LA QUESTION BULGARE
Vienna, 20 août.

Un émissaire envoyé dernièrement par la
reine Victoria au sultan était porteur d'un
message de la main même de la reine dans
lequel il s'agissait fort probablement de la
question bulgare et de la question égypti-
enne, car on dit dans le monde politique
de Vienne que la reine Victoria désire que
la reconnaissance du prince Ferdinand soit
bientôt un fait accompli pour que le prince
puisse contracter un mariage souhaité par
la cour d'Angleterre.

LE BRIGANDAGE EN ITALIE
Rome, 20 août.

A Rome, les conditions de la sûreté publi-
que sont devenues très mauvaises.

En Sicile, le gouvernement s'est cru obligé
de prendre des mesures très énergiques
pour rassurer les populations alarmées.

En quelques jours, deux propriétaires ont
été séquestrés par des brigands.

EN ANGLETERRE
Londres, 20 août.

Les anciens ministres ont tous quitté Lon-
dres hier. Presque tous les nouveaux minis-
tres partiront aujourd'hui.

Les ministres se réuniront de nouveau au
mois d'octobre. Ils ont assisté hier au pre-
mier conseil officiel tenu chez M. Gladstone.

Le Standard constate que le nouveau mi-
nistère a six mois devant lui avant d'arriver
à la période d'activité.

La Session des Conseils généraux

Paris, 20 août.

Les conseils généraux ouvrent lundi leur
session. Ils commenceront d'abord par élire
leur bureau; c'est par cette constitution du
bureau que se traduiront les déplacements
de la majorité déterminés par les élections
du 31 juillet.

Rappelons qu'il y a six départements dont
le conseil général a vu sa majorité devenir
républicaine; ce sont : la Charente, l'Eure,
le Gers, l'Ille-et-Villaine, l'Indre et la Sar-
the. De sorte que demain il y aura 84 pré-
sidents républicains, sur 90.

La plupart des présidents sortants seront
réélus.

Trois membres du cabinet sont conseillers
généraux : MM. Loubet, Rouvier et Jules
Roche, mais seul M. Rouvier est président
de son conseil général, celui des Alpes-
Maritimes.

Parmi les présidents sortants il y a un
certain nombre d'anciens ministres, à sa-

voir : MM. Waddington (Aisne), Magnin
(Côte-d'Or), Cochery (Loiret), Faye (Lot-et-
Garonne), Christophe (Orne), Sarrien
(Saône-et-Loire), Barbey (Tarn), Jules
Ferry (Vosges).

Les 90 présidents soumis demain à la
réélection comprennent 38 sénateurs, 16 dé-
putés et 46 membres n'appartenant pas ou
plus au Parlement.

LE MONUMENT DE BATILLY

Paris, 20 août.

La cérémonie d'inauguration du monu-
ment élevé à Batilly, par l'initiative du
général de Geslin, en l'honneur des soldats
français du 9^e régiment d'infanterie tombés
dans la défense de Sainte-Marie-aux-Chênes,
a eu lieu hier, au milieu d'une très nombreuse
assistance.

Devant le monument, après quelques
mots prononcés par le général de Geslin,
M. Mézières, député de Briey, a pris la
parole.

Voici le passage de son discours qui rap-
pelle cette héroïque défense :

La cérémonie qui nous rassemble aujourd'hui
a été inspirée par une pensée pieuse, digne de
tous les respects.

Le 18 août 1870, dans une des plus grandes
et des plus sanglantes batailles du siècle, le
9^e régiment d'infanterie, commandé par le
colonel de Geslin, fut chargé de la défense de Sainte-
Marie-aux-Chênes, il s'agissait d'arrêter la mar-
che des troupes allemandes qui se dirigeaient
sur Saint-Privat et de retarder l'attaque qui se
dessinait contre le 6^e corps. 1,400 fantassins,
sous les ordres d'un des plus vigoureux officiers
de l'armée française, allaient avoir à se défendre,
pendant près de quatre heures, contre 21,000 Alle-
mands et 88 pièces de canon. Ils le firent avec
des dispositions si habiles et si heureuses, et
en même temps avec une telle résolution,
qu'ils conduisirent à l'ennemi l'illusion du nombre.

On crut que ces 1,400 hommes, dissimulés sur
un grand front en ordre mince, n'étaient qu'une
avant-garde, que, derrière eux, le village de Sainte-
Marie-aux-Chênes devait être occupé par
de puissantes réserves. Cette crainte obligea les
Allemands à faire usage pendant plusieurs heures
de leur artillerie avant d'aborder la position.

Quand ils l'eurent enfin, le village était vide,
et l'intrépide 9^e se retirait en bon ordre sur la
route de Saint-Privat.

C'est là, messieurs, un des plus beaux faits
d'armes de la journée du 18 août 1870, un de
ceux qui méritent d'être conservés par l'Histoire;
il sort aujourd'hui encore à l'enseignement des
élèves de l'École spéciale militaire comme un
modèle de combat défensif mesuré.

Le discours de M. Mézières, empreint du
plus pur patriotisme, a profondément im-
pressionné les assistants.

Le Service militaire en Allemagne

Le service de deux ans rejeté par Guillaume. --
Les embarras de M. de Caprivi.

Berlin, 20 août.

Il se confirme que l'empereur a condamné
la réduction du service militaire à 2 ans,
malgré l'avis du chancelier de Caprivi.

Le ministre de la guerre, le chef de l'état-
major général, plusieurs hautes autorités
militaires, la maison militaire de Guillaume
II, ainsi que les officiers supérieurs de la
garde impériale, ont combattu énergique-
ment la réduction du temps du service et
rappelé l'antipathie du vieil empereur Guil-
laume I^{er} pour cette réforme : leurs argu-
ments ont triomphé, malgré les résultats
satisfaisants des expériences faites dans
plusieurs régiments.

C'est un nouvel échec pour M. de Caprivi :
comme dans la question de la loi scolaire,
il est obligé maintenant de combattre une
réforme qu'il s'efforçait de faire adopter.

La situation est difficile pour le chan-
celier, d'autant plus que le Reichstag actuel,
en votant en juin 1890 les fameuses résolu-
tions de M. Windthorst, se prononça, en
grande majorité, pour la réduction du ser-
vice militaire à deux ans, au moins pour
l'infanterie.

Nombre de journaux disent que M. de
Caprivi devrait tirer la conséquence logique
de la situation et se retirer : tous sont d'ac-
cord pour dire qu'il a perdu ce qui lui res-
tait d'autorité.

Bien entendu l'augmentation des effectifs
ainsi que celle des impôts de l'Empire sont
ajournés ipso facto.

Dans son allocution aux officiers, l'empereur
a déclaré que les nouveaux fusils du
calibre de 5 m/m 4/2 sont fabriqués simple-
ment à titre d'essai et qu'il n'est pas ques-
tion de modifier l'armement.

LE CHOLÉRA

Le Havre, 20 août.

Depuis hier il n'y a eu aucun décès de
choléra. Il y a peu de cas nouveaux.

Un certain nombre de malades sont
sortis guéris des hôpitaux. L'état sani-
taire n'est nullement inquiétant.

Tauris (Perse), 20 août.

La femme de M. Bernay, consul de
France dans notre ville, est décédée des
suites du choléra.

Deux domestiques du consul de France
ont été également enlevés en quelques
heures.

Anvers, 20 août.

Hier, plusieurs cas de maladie grave,
non encore bien définis, se sont déclarés
parmi les hommes de l'équipage du
steamer français Saint-Paul arrivant du
port de Bordeaux via le Havre. Quatre
matelots ont été immédiatement à l'hôpital;
l'un d'eux est mort, les autres ne sont pas
encore hors de danger.

Ce fait a produit un grand émoi dans
le quartier du bassin de Kattendyk où le
steamer est amarré.

Le bruit s'était répandu que le choléra
avait éclaté à bord du Saint-Paul. Tou-
tefois on croit qu'il s'agit seulement
d'une forte cholérisie.

Des mesures spéciales ont été prises
par la commission d'hygiène.

AU SPITZBERG

Paris, 20 août.

On vient de recevoir des nouvelles de la
mission Charles Rabot qui a été chargée de
l'exploration de l'île Jean-Mayer et du
Spitzberg. Partie d'Edimbourg, la mission a
rejoint en Islande l'avis de la Manche.

Une dépêche, datée de Tromsø du 19
août et arrivée à Paris, donne les rensei-
gnements suivants sur la mission et son arrivée
à l'île Jean-Mayer :

« Le débarquement a été facile, les glaces
ne barrant pas la route. La Manche s'est
rendue au Spitzberg où elle était le 1^{er} août.

« Rabot a pénétré à pied jusqu'au centre
du Spitzberg où il a fait l'ascension d'une
haute montagne dénommée mont de Milne-
Edwards, du nom du savant promoteur de
l'expédition et où d'importantes collections
de plantes fossiles ont été recueillies.

« Le lieutenant de vaisseau Carfort a fait
des études sur la vitesse des glaciers et s'est
livré à des recherches hydrographiques.

« Il n'y avait toujours aucune glace en
vue du Spitzberg.

« La Manche a pu correspondre avec les
côtes de Norvège, d'où cette dépêche a été
transmise. »

VOL DE CARTOUCHES LEBEL

Paris, 20 août.

On assure qu'une instruction est ouverte
au sujet d'une affaire délicate.

Un envoi de cartouches Lebel fait par une
cartoucherie des environs de Paris aurait
disparu en cours de route et ne serait pas
arrivé à destination.

La justice et l'autorité militaire poursui-
vent de concert les investigations.

Voici des détails complémentaires au su-
jet du vol de cartouches Lebel :

Le 18 août, l'administration de la manu-
facture d'armes de Puteaux déposait à la
gare des marchandises de Suresnes-Puteaux,
pour être expédiées à Versailles, une petite
boîte contenant des cartouches Lebel. Le
dépôt fut fait de midi à trois heures. Lors-
qu'on voulut transporter les cartouches dans
le wagon qui devait les emporter, on s'a-
perçut que la boîte avait disparu.

Le vol a donc été commis entre midi et
trois heures dans la gare même de marchan-
dises où tout le monde peut pénétrer. La
quantité de poudre contenue dans les car-
touches dérobées est exactement de 400
grammes.

Dès que le chef de la gare des marchan-
dises de Suresnes-Puteaux eut connaissance du
vol, il prévint le commissaire de police. Toutes
les recherches faites jusqu'à présent pour
découvrir le voleur sont restées sans ré-
sultat.

Feuilleton de l'ECHO DE LYON
21 Août

15

MÈRE ET MARTYRE

PAR
PAUL D'AIGREMONT

PREMIÈRE PARTIE

LE MYSTÈRE DE L'OMBRE

— Ah!... Enfin, tu ne me l'as pas en-
core nommée, cette enjôleuse...

— Une enjôleuse!... Tais-toi, Claire,
si tu tiens à mon affection. La future
marquise de Cypières est la perfection
même.

— Naturellement. Mais enfin, son
nom?

— Marie-Madeleine de Bram.

— Madame de Mondragon s'arrêta inter-
loquée.

— Malgré son envie de mordre celle qui
lui portait un coup si cruel, elle devait
se taire.

Mais la vicomtesse se aisément ne se
déclarait pas vaincue.

— Elle se rabattit sur le père de Made-
leine.

— La fille de cet imbécile, une espèce
de don Quichotte amoureux de chimères,
qui est si complètement ruiné que les
huissiers sont chez lui!... elle
avec dédain.

— Un éclair brilla dans l'œil autoritaire
du marquis.

— Le baron de Bram, mon ami d'en-
fance, est le plus honnête homme de la
terre, dit-il. Je te défends de parler de
lui autrement qu'avec le plus profond
respect.

— S'il s'est ruiné, c'est arrivé en dehors
de sa volonté, par la faute des années
terribles qu'a traversées l'agriculture
chez nous; et je ne sache pas un seul
homme dans le pays qui ne l'estime pro-
fondément.

— En attendant, sa fille a vingt ans,
et il la vend à un mari qui a son âge à
lui.

— Je t'ai déjà ordonné de te taire. Tu
m'entends...

— Si tu ajoutes un mot de plus, ou si ja-
mais tu recommences, cessera entre nous
la brouille à mort.

— Elle tomba assise sur un fauteuil et
cacha sa tête dans ses mains.

— Je suis pauvre et tu es riche, bal-
butia-t-elle au milieu de ses l

Le chef de gare est persuadé que la personne qui défilait les cartouches en est fort embarrassé, car d'après ce fonctionnaire, le volonte qui s'est emparé de la caisse de cartouches ne savait pas ce qu'il volait.

L'ÉCHEC DE STAMBOULOFF

Berlin, 20 août. On mande de Belgrade à la Gazette de Cologne qu'en réalité Stambouloff n'est pas satisfait de son voyage à Constantinople. Le sultan a été fort courtois, mais c'étaient des démonstrations extérieures.

LES INSOLATIONS DANS L'ARMÉE

Amiens, 20 août. Pendant une marche opérée le 18 août dans la matinée aux environs d'Amiens par le 72^e de ligne une centaine de soldats ont été frappés d'insolation. Ils ont été ramenés à Amiens dans les voitures du service des ambulances.

LES INSOLATIONS DANS L'ARMÉE

Tours, 20 août. Un des soldats du 66^e régiment d'infanterie, frappé d'insolation aux manœuvres de brigade qui viennent d'avoir lieu sous les ordres du général de Boyat, est mort. Plusieurs malades qui sont encore en traitement à l'hôpital et à l'infirmerie du régiment, sont dans un état presque désespéré.

Dépêches Diverses

CURIEUX PROCÈS À L'HORIZON

Paris, 20 août. Il vient de se produire, à La Ferté-Gaucher, près de Paris, un fait qui donnera lieu à un curieux procès.

Me Clatel, un huissier, procédait hier, dans cette villa, à la vente aux enchères du modeste mobilier d'une dame Bonneau, dite Marie, décédée à l'hospice.

Un lot de bibelots, boîtes, chiffons, etc., venait d'être adjugé au prix modique d'un franc soixante centimes à M. Gaillard, bimbelotier, lorsque ce dernier en fouillant dans les objets, sentit quelque chose de lourd, enveloppé dans un vieux chiffon: c'était une somme de six cents francs renfermée dans un boursicot.

Surprise très agréable de l'adjudicataire, grand émoi dans la salle.

Mais l'attention de l'huissier est éveillée. Dès qu'il connaît l'incident, il déclare que la somme ainsi trouvée n'est pas comprise dans l'adjudication et qu'il ne l'a pas vendue avec les autres objets composant le lot de trente-deux objets.

Comme sanction à raisonnablement, s'empresse de saisir l'argent qu'il restituait aux héritiers de la défunte.

M. Gaillard proteste et fait connaître son intention d'en appeler aux tribunaux.

Ce procès, certes, sera curieux.

LES INSOLATIONS

On signale encore, pour hier, à Paris et dans la banlieue, cinq nouveaux cas d'insolation, dont deux suivis de mort.

Les deux personnes qui ont succombé sont un entrepreneur de transport habitant la capitale et un individu habitant Choisy.

On signale le cas d'un cuisinier de la prison de Nanterre qui, devenu tout à coup fou furieux, s'est jeté sur un gardien auquel il voulait absolument arracher le nez.

On lui a mis la camisole de force.

A Saint-Germain, un officier, l'adjudant-major Lucey a été également frappé d'insolation.

Son état n'inspire aucune inquiétude.

DEUX VIEILLARDS CARBONISÉS

Un terrible incendie s'est produit, rue Orfila, 34. Les époux Courtier, âgés, le mari, de soixante-douze ans, et la femme, de soixante-dix ans, s'étaient couchés sans avoir éteint leur lampe à essence.

À la suite d'un choc quelconque, la lampe fut renversée et le feu prit aux vêtements des vieillards. À leurs cris, les voisins accoururent et éteignirent les flammes, mais tous deux étaient horriblement brûlés.

On les a transportés à l'hôpital dans un état désespéré.

UNE DISTILLERIE INCENDIÉE

Bordeaux, 20 août. Un terrible incendie a détruit, cette nuit, la moitié des bâtiments de la grande distillerie Vagiat et Kierlin, qui Lormont, à Bordeaux. Les bâtiments incendiés contenaient des dépôts de matières premières et plus de deux mille hectolitres d'alcool: aussi le travail des pompiers présentait-il un certain danger; il n'y a eu heureusement aucun accident grave à déplorer.

Les dégâts s'élevaient à plusieurs centaines de mille francs.

LA COURSE LORIENT-QUIMPERLÉ

Lorient, 20 août. Plusieurs journaux persistent à déclarer que le vainqueur de la course à pied de Lorient à Quimperlé est tombé mort après avoir pris une boisson rafraîchissante. Cette nouvelle est absolument fautive; ce qui a pu donner lieu à ce bruit, c'est qu'un coureur en état d'ébriété a été trouvé étendu dans un fossé sur la route.

UN SCANDALE IMMINENT

Plusieurs journaux parlent en termes vagues d'une affaire scandaleuse qui est sur le point d'éclater.

Il s'agit d'un pendant au procès de l'homme aux épingles. Le coupable est un horticulteur des environs de Paris riche et considéré.

Nous n'en pouvons pas dire davantage pour l'instant.

EMPLOYÉS DES TÉLÉPHONES

Bruxelles, 20 août. Le gouvernement ayant l'intention de remplacer par des hommes les dames employées dans le service des téléphones, la ligue belge des droits de la femme a organisé une consultation.

Les abonnés au téléphone auront à répondre individuellement s'ils sont pour ou contre le maintien des demoiselles au téléphone.

UNE ÉMEUTE

Condom, 20 août. Un commencement d'émeute vient d'avoir lieu à Nogaro, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Condom.

La municipalité avait organisé des courses de taureaux que le Préfet avait interdites. Le maire ayant déclaré que les courses auraient lieu malgré l'interdiction préfectorale, douze brigades de gendarmerie à cheval, sabre au clair, ont gardé la porte du Toril et l'entrée des Arènes.

Excitée par le maire et l'adjoint, la population a tenté, mais inutilement, de forcer les portes. Elle s'est mise alors à huer et à siffler les gendarmes et le juge de paix.

Finalement, force est restée à l'autorité. Plusieurs procès-verbaux ont été dressés et ce commencement d'émeute aura son dénouement devant le tribunal correctionnel.

LES DUELS DE FEMMES EN ESPAGNE

Madrid, 20 août. Les duels de femmes deviennent de plus en plus fréquents en Espagne.

À Natakoyo, en Asturie, deux dames sont allées sur le terrain. Il y avait entre elles rivalité d'amour et de jalousie commerciale qui a provoqué un conflit.

L'arme choisie était le poignard, que toutes deux maniaient avec une grande habileté. L'issue du duel a été grave. La plus âgée des adversaires a reçu des blessures mortelles à la gorge.

LA GRÈVE DES AIGUILLEURS EN AMÉRIQUE

Buffalo, 20 août. Des renforts sont arrivés mais la situation n'est pas changée. Les grévistes ont lancé des pierres et des cailloux contre les ouvriers du dépôt des marchandises du New-York-Central-Railway.

Les soldats ne pouvant pas protéger les ouvriers non unionistes, les autorités ont dû congédier les aiguilleurs restés à leur poste.

PAUVRES GENS!

Paris, 20 août. Un singulier équipage s'arrêtait ce matin devant le commissariat de police du quartier Saint-Thomas d'Aquin: Un homme pauvrement vêtu traînait une sorte de charriot à quatre petites roues chargé de paillonnages et de paquets de nippes sur lesquels dormaient trois enfants en bas âge. Derrière, poussaient le chariot, une femme jeune encore tenant de la main gauche le bras d'un bambin de six ans; puis, derrière encore, une fillette de sept ans.

M. Prêlat interrogea le chef de cette étrange caravane: le père de cette famille d'émigrants, nommé Eisenhammer, lui apprit qu'il était parti de Belfort, où il travaillait dans une fabrique de drap, il y a cinq jours pour travailler à Paris. Tous mouraient de faim.

M. Prêlat leur a fait donner à manger, puis il a adressé les sept émigrants à une société alsacienne qui s'occupera d'eux.

AUDACIEUSE ÉVASION

Paris, 20 août. Les agents amenaient, hier soir, à la gare Montparnasse, un individu nommé Finet, condamné récemment à dix ans de travaux forcés.

Finet devait être conduit à Belle-Isle, puis embarqué à destination de la Nouvelle-Calédonie.

Comme il descendait de la voiture cellulaire et qu'entre deux gardiens il se dirigeait vers le wagon spécial du service des prisons, Finet, d'un coup de tête en pleine poitrine, renversa un agent et prit la fuite.

Le second gardien se mit à sa poursuite, mais le forçat réussit à gagner le hall des messageries où ne se trouvait personne, et de là la rue où le gardien le perdit de vue.

Le service de la sûreté, immédiatement avisé, a commencé d'actives recherches pour retrouver le fuyard, qui est un malfaiteur redoutable.

TERRIBLE INCENDIE EN SUISSE

Interlaken, 20 août. Voici des détails très complets sur l'incendie de Grindelwald:

L'hôtel de l'Ours ne forme plus qu'un monceau de ruines, et quand a éclaté le sinistre, il était bondé de voyageurs; 250 personnes avaient, à midi, mangé à table d'hôte.

Après le déjeuner, vers trois heures, au moment où beaucoup de touristes se reposaient dans leurs chambres, le feu se déclara tout à coup dans la tournelle du restaurant et de là se communiqua au toit.

De nombreux étrangers, inquiétés déjà sans bien comprendre encore ce qui se passait, se mirent aux fenêtres et bientôt aperçurent toute la toiture en feu.

La panique fut grande; chacun s'échappa comme il put de sa chambre, jetant par les fenêtres les bagages, qui furent en grande partie sauvés.

Atteint par le souffle violent du « fehn », l'incendie gagna rapidement les maisons voisines, construites en bois, selon l'usage du pays; en moins d'une demi-heure, tout le quartier ouest de Grindelwald était atteint.

Le bureau du télégraphe fut attaqué dès le début par les flammes, après avoir lancé dans toutes les directions des dépêches demandant des secours, les télégraphistes s'enfuirent en emportant leurs appareils.

Le sinistre suivit alors une marche très irrégulière, épargnant par moment des maisons placées sur sa route directe, pour aller en dévorer d'autres plus éloignées.

Une distance de deux kilomètres sépara les deux points extrêmes atteints par l'incendie. Parmi les immeubles détruits, on signale, outre ceux que nous avons indiqués, l'hôtel de l'Oberland, l'église anglaise; on estime que soixante ou quatre-vingts maisons et leurs dépendances ont été brûlées.

Le quartier où sont situés la poste et l'hôtel de l'Aigle a été préservé. Le bâtiment de la gare, qui contenait beaucoup de marchandises, s'est effondré; on a pu seulement sauver, en les jetant par les fenêtres, quelques bagages.

Le chef de gare s'est échappé à grand-peine avec sa famille, abandonnant ses papiers, ses livres et tout ce qui garnissait son appartement.

Un wagon de foin et l'omnibus de l'hôtel ont été consumés.

Vers huit heures du soir, le fléau parut prendre une nouvelle intensité, et à onze heures et demie, de nouvelles pompes arrivèrent d'Interlaken et des localités environnantes; cinq cents pompiers étaient alors sur les lieux. L'eau manquant, on dut faire la chaîne depuis l'hôtel de l'Ours jusqu'au village et jusqu'à la rivière; de nombreux

étrangers, des dames même se mirent courageusement à l'ouvrage.

Les autres touristes, assis sur leurs malles et entourés des bagages qu'ils avaient pu sauver, formaient de pittoresques campements. On ne signala pas d'accident de personnes.

La grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin arrivait précisément à Grindelwald par le train de quatre heures, au moment où le village était en feu; la grande-duchesse est descendue immédiatement à Interlaken, où sont également venus se réfugier les nombreux étrangers logés dans les immeubles incendiés.

Quarante Familles empoisonnées

Bruxelles, 20 août. On nous télégraphie de Moorselle, près de Menin:

Dans la nuit de lundi à mardi dernier plusieurs personnes de la commune de Moorselle se trouvèrent indisposées et en proie à de violentes coliques. On crut d'abord à une épidémie de choléra, mais l'état des malades s'aggravant, les médecins interrogèrent ceux-ci qui avouèrent avoir mangé de la viande dite « petit veau » dont le prix est peu élevé. Or, cette viande a été reconnue empoisonnée.

On compte une quarantaine de familles malades.

UN ENFANT ENLEVÉ PAR UN AIGLE

London, 20 août. Les journaux des Etats-Unis racontent le fait extraordinaire que voici:

Un drame des plus émouvants vient de se dérouler aux environs d'Allis (Michigan).

La femme Shaw, qui se promenait près de chez elle avec son enfant âgé de six mois, eut la malheureuse idée de déposer son bébé sur l'herbe au milieu d'un pré pour aller chercher quelque chose qu'elle avait oublié à la maison.

Elle s'était à peine éloignée que des cris perçants poussés par l'enfant lui firent retourner la tête. Un aigle énorme venait de foudroyer sur le pauvre bébé.

Ne pouvant rien faire pour sauver le pauvre petit être, elle courut prévenir son mari qui travaillait dans un champ voisin. S'armant d'une carabine et sautant sur un cheval, Shaw se dirigea au grand galop vers les bords d'un petit lac dominé par des falaises, où il savait que les aigles avaient leur aire.

En effet, au sommet des rochers, il aperçut deux aigles aux prises, se disputant le bébé qui était posé sur un quartier de roche.

Lorsque Shaw fut arrivé en haut de la falaise, un des aigles avait succombé dans la lutte, et l'autre, reprenant sa proie dans ses serres, l'emportait à tire d'aile. Le malheureux père épaula la carabine et tira feu. Malgré l'émotion qui devait faire trembler sa main, le coup était bien ajusté. L'aigle, tenant toujours l'enfant, tomba dans le lac.

Shaw eut bien vite fait de descendre la falaise et, plongeant dans le lac, fut assez heureux pour retrouver le bébé, mais quand, avec son précieux fardeau, il atteignit la rive, le pauvre petit était mort.

Départements

RHONE

Villefranche. — Concert. — La Fanfare de Villefranche donnera, mardi prochain, 23 août, à 8 h. 1/2 du soir, un brillant concert sur la place du Promenoir; en voici le programme:

Saint Galmier, allegro; Les Parques, symphonie de concert; Fantaisie sur le Roi de Lahore; Fantaisie sur Salammbô; Toque et Bêret, polka.

Trouvé mort. — Le cadavre d'un individu paraissant être un mendiant, a été trouvé à Villié-Morgon, dans un pré appartenant à M. Bailly.

Un médecin appelé à constater le décès a déclaré que ce malheureux avait succombé à une congestion cérébrale.

On a trouvé sur lui un livret d'ouvrier au nom de François Fave, charretier, né à Saint-Colombat-de-Villars (Savoie) et domicilié au Montellier (Ain).

Le feu. — Un incendie purement accidentel a consumé un hangar appartenant au sieur Barras, propriétaire à Ronno.

Les dégâts, qui s'élevaient à 200 francs, sont couverts par une assurance.

Givors. — Réunion de chasseurs. — Dimanche dernier a eu lieu, dans une des salles de l'hôtel de Ville, la réunion générale des chasseurs du canton de Givors.

Avant de procéder au renouvellement du bureau, M. Tardy, trésorier, a donné le compte rendu détaillé des opérations faites pendant l'année pour le repeuplement du gibier.

La société a pu effectuer, à la clôture de la chasse, un lâcher de 65 pièces de gibier, soit: 24 hases, 21 lapins et 20 perdrix. Aussi, est-elle heureuse de constater que c'est un des plus beaux résultats obtenus depuis sa création.

Amplemuis. — Les Echos des concours. — Notre société de gymnastique l'Étincelle, est rentrée lundi soir du concours de Vienne.

Une foule sympathique était allée l'attendre en gare; aussi, est-ce chargés de bouquets que nos gymnastes sont rentrés en ville.

A signaler la réception qui a eu lieu au quartier du pont par les amis des gymnastes, leur ancien président en tête, puis celle qui a été faite par les sociétaires de la Société dramatique.

Il est vrai, cette réception était largement méritée, car les gymnastes sont revenus avec six prix. Mais aucun membre du conseil municipal ne les a reçus à leur arrivée le lundi soir!

Le lendemain mardi, lorsque la musique, le cercle musical appartenant à M. Villy, est arrivée, MM. Villy, maire, Couty, premier adjoint, Fessel, deuxième adjoint, et un groupe d'ouvriers de Pusine Villy, étaient présents.

Il était pénible de voir le maire et ses adjoints marcher en tête du cortège quand, à la veille, l'administration municipale était totalement absente à l'arrivée de notre patriotique société de gymnastique.

Fête patronale. — Notre fête patronale a été bien triste cette année.

A toutes les distributions de prix nos administrateurs ont brillé par leur absence.

Soucieux-en-Jarret. — Vogue. — On nous communique le programme de la vogue qui se prépare, cette année, avec un entrain exceptionnel. Le dimanche 28 août, à quatre heures et demie du soir, aura lieu notamment, entre autres divertissements, une course vélocipédique pour bicyclettes et spécialement réservée aux étrangers: Premier prix, 20 fr. offert au vainqueur; deuxième prix, 10 fr.

Le lundi, foire et vogue; il sera accordé au groupe d'étrangers d'une même localité, formant une société ensemble et qui auront

été les plus nombreux à leur arrivée, une somme de 70 fr. comme premier prix, et de 40 fr. comme deuxième prix.

Nous engageons vivement nos lecteurs, à cette occasion, de visiter cette charmante localité, qui est desservie par le chemin de fer de Saint-Just-Vaugneray à Morناat.

Beaujeu. — Incendie. — Le nommé Branche, propriétaire, demeurant à Saint-Didier-sur-Beaujeu, viens de voir une partie de son immeuble détruit par un incendie.

Le feu a pris naissance dans un hangar et a détruit les instruments d'agriculture, 400 fagots, plusieurs voitures, du vin, etc. Les pertes sont couvertes par une assurance.

Fleurie. — Exemple à suivre. — Mardi, 18 août, à l'occasion du mariage de Mlle Nesme, fille de notre sympathique maire de Fleurie, une collecte faite au profit du sou des écoles laïques a produit 15 fr. 60.

Il serait à désirer que cette idée fût des progrès dans l'esprit de nos populations et qu'elle fût mise en pratique dans chacune de nos fêtes.

AIN

Mezimeux. — Ouragan. — Hier, durant toute la journée, il a fait un vent épouvantable qui a déraciné quantité d'arbres.

Aujourd'hui, vers deux heures, le tonnerre s'est fait entendre. Ensuite, est survenu, pendant une demi-heure, une forte pluie. Espérons qu'elle recommencera pour le bien de nos récoltes souffrantes.

Port-Galland. — Fête patronale. — La fête patronale de Port Galland aura lieu dimanche avec les concours des jeunes gens et des hôteliers.

Roanne. — Incendie. — Cette nuit, vers minuit, un incendie s'est déclaré place des Promenades, dans la maison appartenant à M. Dumaret.

Le feu a pris naissance dans un grenier occupé par le propriétaire, actuellement absent de Roanne, et s'est ensuite communiqué à la toiture, qui a été entièrement détruite, ainsi qu'au deuxième étage, où il y a quatre chambres garnies appartenant au sieur Constant, cafetier, et qui ont éprouvé beaucoup de dégâts.

Un premier signal, les pompes de la gare, de l'Hôtel de Ville et du faubourg Mulsant se sont rendus sur les lieux, ainsi qu'une compagnie du 98^e de ligne.

Il n'y a eu aucun accident de personnes, mais les vêtements de M. Henri Farge, employé de commerce, qui a été un concourré très actif pendant l'incendie, ont été brûlés en divers endroits.

Les pertes, couvertes par une assurance, s'élevaient à environ 12,000 fr.

Saint-Chamond. — Conseil municipal. — Dans sa séance d'hier, le conseil municipal s'est prononcé sur 13 des 24 questions inscrites à l'ordre du jour.

La salle était comble, diverses questions intéressantes devaient être discutées, la première consistait à proposer 3 candidats pour la succession de M. Gâbert à la recette municipale. Au premier tour de scrutin, M. Moulin a obtenu 17 voix sur 23; au deuxième tour, M. Fluchaire, 12 voix; M. Giraudet, 9 voix.

Divers projets pour l'amélioration des pavages de certaines rues ont été renvoyés à la commission des travaux.

Une commission de six membres a été nommée pour le changement de date des quatre nouvelles foires.

Viol. — La police vient de mettre en état d'arrestation le nommé C..., célibataire, fabricant de jaquets, inculpé de viol sur la personne d'une de ses ouvrières.

HAUTE-LOIRE

Le Puy. — Caisse d'épargne. — Dans sa dernière séance présidée par M. Bérard-Roussel, la caisse a reçu de 66 déposants dont 22 nouveaux, la somme de 22,435 fr.

Elle a remboursé à 27 déposants dont 3 pour solde, celle de 43,910 fr.

Hospices. — À la suite d'un rapport de MM. le docteur Coiffier et Boudignon, membres de la commission des hospices, le conseil municipal a pris la délibération suivante:

« Le conseil municipal du Puy, entendu « le rapport de sa commission sur la situation actuelle des hospices, refuse la subvention demandée par ces établissements; « prie la commission administrative de « vouloir bien mettre à l'étude les réformes « indiquées dans les conclusions de ses « rapporteurs. »

Ce rapport faisait ressortir la mauvaise gestion des deniers des hospices et les moyens à employer pour avoir une meilleure gestion.

ISÈRE

Vienne. — Concert place Saint-Louis. — Jeudi soir, la fanfare Saint-Martin et le Cercle choral ont donné, sur la place Saint-Louis, une audition musicale qui a pleinement réussi, secondée d'abord par un temps superbe.

Signations pour la fanfare une fantaisie sur la Mascotte, très applaudie, et le grand air d'Attila, de Verdi, dans lequel M. Gauthier, premier basse, a déployé les qualités d'un véritable artiste.

Les nombreux spectateurs venus de tous les coins de la ville pour applaudir les morceaux choisis dont se composait le programme, n'ont pas marchandé leurs applaudissements aux deux sociétés.

On nous annonce pour la quinzaine une nouvelle audition.

Echos du concours de gymnastique. — Nous avons cru de notre devoir de signaler l'attitude inqualifiable de la municipalité pendant les fêtes de Vienne; nous sommes heureux d'avoir été, dans cette circonstance, l'interprète de l'immense majorité des habitants; aussi, est-ce avec plaisir que nous ajoutons à ce qui a été dit, à ce que chacun sait, quelques détails inédits qui renseignent complètement le public sur la loyauté et sur le patriotisme de nos édiles.

Pour plus de clarté, remontons au début. Un simple particulier, qui n'a pas l'honneur d'être l'ami de M. Jouffray, entrepreneur de donner à Vienne une fête qui doit tout ensemble enrichir la ville et la distraire pendant trois jours, aussitôt la municipalité lui refuse son concours. C'était prévu, mais ce n'était pas suffisant, parait-il. M. Jouffray adresse aux présidents des principales sociétés inscrites pour le concours, copie de la délibération du conseil municipal qui refusait de participer à la fête, et il ajoute même que la fête n'aura pas lieu. C'est déjà joli, mais voici mieux encore.

« Pour plus de clarté, remontons au début. Un simple particulier, qui n'a pas l'honneur d'être l'ami de M. Jouffray, entrepreneur de donner à Vienne une fête qui doit tout ensemble enrichir la ville et la distraire pendant trois jours, aussitôt la municipalité lui refuse son concours. C'était prévu, mais ce n'était pas suffisant, parait-il. M. Jouffray adresse aux présidents des principales sociétés inscrites pour le concours, copie de la délibération du conseil municipal qui refusait de participer à la fête, et il ajoute même que la fête n'aura pas lieu. C'est déjà joli, mais voici mieux encore.

« Pour plus de clarté, remontons au début. Un simple particulier, qui n'a pas l'honneur d'être l'ami de M. Jouffray, entrepreneur de donner à Vienne une fête qui doit tout ensemble enrichir la ville et la distraire pendant trois jours, aussitôt la municipalité lui refuse son concours. C'était prévu, mais ce n'était pas suffisant, parait-il. M. Jouffray adresse aux présidents des principales sociétés inscrites pour le concours, copie de la délibération du conseil municipal qui refusait de participer à la fête, et il ajoute même que la fête n'aura pas lieu. C'est déjà joli, mais voici mieux encore.

« Pour plus de clarté, remontons au début. Un simple particulier, qui n'a pas l'honneur d'être l'ami de M. Jouffray, entrepreneur de donner à Vienne une fête qui doit tout ensemble enrichir la ville et la distraire pendant trois jours, aussitôt la municipalité lui refuse son concours. C'était prévu, mais ce n'était pas suffisant, parait-il. M. Jouffray adresse aux présidents des principales sociétés inscrites pour le concours, copie de la délibération du conseil municipal qui refusait de participer à la fête, et il ajoute même que la fête n'aura pas lieu. C'est déjà joli, mais voici mieux encore.

« Pour plus de clarté, remontons au début. Un simple particulier, qui n'a pas l'honneur d'être l'ami de M. Jouffray, entrepreneur de donner à Vienne une fête qui doit tout ensemble enrichir la ville et la distraire pendant trois jours, aussitôt la municipalité lui refuse son concours. C'était prévu, mais ce n'était pas suffisant, parait-il. M. Jouffray adresse aux présidents des principales sociétés inscrites pour le concours, copie de la délibération du conseil municipal qui refusait de participer à la fête, et il ajoute même que la fête n'aura pas lieu. C'est déjà joli, mais voici mieux encore.

« Pour plus de clarté, remontons au début. Un simple particulier, qui n'a pas l'honneur d'être l'ami de M. Jouffray, entrepreneur de donner à Vienne une fête qui doit tout ensemble enrichir la ville et la distraire pendant trois jours, aussitôt la municipalité lui refuse son concours. C'était prévu, mais ce n'était pas suffisant, parait-il. M. Jouffray adresse aux présidents des principales sociétés inscrites pour le concours, copie de la délibération du conseil municipal qui refusait de participer à la fête, et il ajoute même que la fête n'aura pas lieu. C'est déjà joli, mais voici mieux encore.

« Pour plus de clarté, remontons au début. Un simple particulier, qui n'a pas l'honneur d'être l'ami de M. Jouffray, entrepreneur de donner à Vienne une fête qui doit tout ensemble enrichir la ville et la distraire pendant trois jours, aussitôt la municipalité lui refuse son concours. C'était prévu, mais ce n'était pas suffisant, parait-il. M. Jouffray adresse aux présidents des principales sociétés inscrites pour le concours, copie de la délibération du conseil municipal qui refusait de participer à la fête, et il ajoute même que la fête n'aura pas lieu. C'est déjà joli, mais voici mieux encore.

« Pour plus de clarté, remontons au début. Un simple particulier, qui n'a pas l'honneur d'être l'ami de M. Jouffray, entrepreneur de donner à Vienne une fête qui doit tout ensemble enrichir la ville et la distraire pendant trois jours, aussitôt la municipalité lui refuse son concours. C'était prévu, mais ce n'était pas suffisant, parait-il. M. Jouffray adresse aux présidents des principales sociétés inscrites pour le concours, copie de la délibération du conseil municipal qui refusait de participer à la fête, et il ajoute même que la fête n'aura pas lieu. C'est déjà joli, mais voici mieux encore.

« Pour plus de clarté, remontons au début. Un simple particulier, qui n'a pas l'honneur d'être l'ami de M. Jouffray, entrepreneur de donner à Vienne une fête qui doit tout ensemble enrichir la ville et la distraire pendant trois jours, aussitôt la municipalité lui refuse son concours. C'était prévu, mais ce n'était pas suffisant, parait-il. M. Jouffray adresse aux présidents des principales sociétés inscrites pour le concours, copie de la délibération du conseil municipal qui refusait de participer à la fête, et il ajoute même que la fête n'aura pas lieu. C'est déjà joli, mais voici mieux encore.

« Pour plus de clarté, remontons au début. Un simple particulier, qui n'a pas l'honneur d'être l'ami de M. Jouffray, entrepreneur de donner à Vienne une fête qui doit tout ensemble enrichir la ville et la distraire pendant trois jours, aussitôt la municipalité lui refuse son concours. C'était prévu, mais ce n'était pas suffisant, parait-il. M. Jouffray adresse aux présidents des principales sociétés inscrites pour le concours, copie de la délibération du conseil municipal qui refusait de participer à la fête, et il ajoute même que la fête n'aura pas lieu. C'est déjà joli, mais voici mieux encore.

« Pour plus de clarté, remontons au début. Un simple

relle une influence qui fait époque dans les fastes de la science. Son frère, fatigué, d'une longue surveillance, occupé par une pratique très étendue, le chargea des soins assidus qu'exigeait le Jardin du roi, à l'augmentation duquel Bernard de Jussieu consacra désormais une activité sans égale. Le Muséum ne possédait encore qu'un droguier assez peu complet; bientôt ce droguier prit un accroissement considérable et il y fut joint plusieurs objets d'histoire naturelle.

C'était Bernard de Jussieu lui-même qui présidait aux plantations, qui recueillait les graines, les distribuait dans les terres convenables et dirigeait les herborisations, où il se faisait admirer par sa patience et sa rare sagacité. Une édition, revue, corrigée et annotée, qu'il donna, en 1725, de l'Historia des plantes qui croissent aux environs de Paris, par Tournefort, et quelques observations fort remarquables lui ouvrirent à l'âge de 26 ans, les portes de l'Académie des sciences. Il n'en travailla qu'avec plus d'ardeur. Malheureusement une modestie et une timidité extrêmes l'empêchaient de mettre en œuvre les nombreux matériaux qu'il avait amassés, et dont il était heureux de faire profiter les hommes d'études, sans demander même qu'ils les rapportassent à lui.

Il conçut pour l'histoire naturelle en général et pour la botanique en particulier, l'idée d'une grande méthode naturelle, mais il n'eut pas le temps de l'exécuter. Quant à lui, il n'a rien publié de considérable. Ses productions se bornent à un petit nombre de mémoires sur des objets particuliers, mais ses ouvrages sont des modèles d'observations et disent assez ce que Bernard de Jussieu eût pu faire s'il avait montré plus de confiance en son génie naturel.

Personne n'attachait moins de prix que Bernard de Jussieu à ses propres découvertes, il n'était occupé que de la pensée de propager les vérités utiles : « Qu'importe, disait-il, qu'on m'emprunte une bonne idée pourvu qu'elle soit connue ». Ses études de classification avant la publication du *Genera plantarum*, de son neveu, n'avaient été indiquées que par l'ordre du catalogue du jardin de Trianon, jardin que le roi l'avait chargé d'organiser en école de botanique.

Cette classification avait pour principe général l'organisation de la graine et la présence ou l'absence des cotylédons, mais les divisions secondaires étaient fournies par la division respective des organes sexuels, ou, pour parler plus exactement, par l'insertion de l'étamine et de la corolle.

Il devait à son frère aîné la position qui le rendait heureux; il voulait appeler à sa succession Antoine-Laurent de Jussieu, et se fit une gloire de le pousser à une renommée plus grande que la sienne propre, en lui léguant toutes ses découvertes et toutes ses pensées.

Bernard de Jussieu s'éteignit à l'âge de 78 ans, en 1777, environné de la plus haute estime dont puisse jouir un savant, et accompagné des regrets de tous ceux qui avaient en quelques rapports, même éloignés, avec lui. La ville de Lyon s'honore en élevant une statue à un des nombreux savants qui ont illustré notre cité. Mais, il reste Antoine de Jussieu, le premier par ordre de date, Antoine-Laurent de Jussieu, Joseph de Jussieu, et le dernier des botanistes de ce nom, né à Paris, Adrien de Jussieu.

Ne serait-il pas utile qu'un médaillon, rappelant les traits de ces savants lyonnais, soit placé sur le socle de la statue de Bernard de Jussieu? A défaut de médaillon, il nous semble qu'une plaque où seraient inscrits les noms de ces botanistes devrait rappeler aux Lyonnais toute une famille, qui pendant un siècle, a fait progresser une des sciences les plus utiles et peut-être aussi la moins appréciée.

Jacques EMILY.

Fanfare du III^e Arrondissement

Pour célébrer son succès au concours de Bellecour la fanfare du III^e arrondissement avait organisé hier dans son local de la place du Pont, au café Perraud, une charmante fête.

Le sympathique président d'honneur, M. Buffaud, conseiller général de l'Ain, a ouvert la séance, en félicitant les membres actifs de la société. Le succès a été complet, en effet, la fanfare a remporté trois premiers prix, à vue, en exécution, et d'honneur. Ce dernier prix consiste en une médaille d'or et 300 francs en espèces.

En outre, un membre de la société, le jeune Louis Placé, âgé de 16 ans, a obtenu l'unique diplôme, décerné à Bellecour, pour sa parfaite exécution d'un solo de bugle.

Le jeune Placé a été acclamé et fort applaudi.

M. Buffaud a porté un toast aux membres honoraires; après lui, M. Maillet, vice-président, a lu à l'unanimité des sociétés musicales de Lyon. Un invité, M. Heine, vice-président de la Lyre de Perrache, a répondu.

Par une délicate attention, M. Perraud avait offert au cours de la soirée un splendide bouquet à M. Buffaud.

MM. Buffaud, Franck, Trolliet, Massart, Duret, Collin, Maillet, Martinet ont chanté dans laquelle nous avons remarqué de nombreux membres honoraires, notamment MM. Grel, Bôjuy, Loureau, Perret, Vellay, Bally, Major.

FÊTES ET REUNIONS D'AUJOURD'HUI

Grande fête du papier. — A 2 heures, dans les jardins de la Brasserie française, rue des Ecoles, grand concert suivi de bal.

Cercle choral de Villeurbanne. — Grande fête annuelle donnée à ses membres honoraires dans une salle de la mairie.

Société fraternelle des anciens hussards. — A 4 heures, restaurant Denis, 174, cours Lafayette, concert tumbola suivi de bal, au profit des pauvres de Lyon.

Fête d'été de l'Harmonie gauloise, à Charbonnières, bois de l'Étoile, restaurant Cornillon. — Départ à 10 heures du matin, place des Jacobins.

Anciens mobiles du Rhône. — Assemblée générale à 9 h. du matin, café Dutton, place de l'Hôtel. Société de tir de Lyon. — Le matin exercices de tir des sociétés de gymnastique la Vaillante, les Touristes lyonnais, la Lyonnaise. L'après-midi, concours mensuels réservés aux anciens.

L'AFFAIRE DE LA RUE NEUVE

M. Duplaquet, commissaire de police du quartier des Terreaux, a ouvert une enquête sur la mort du malheureux Duplat, trouvé l'avant-dernière nuit, la tête fracassée dans une allée de la rue Neuve.

Il résulte de cette information que Duplat a été victime non d'un crime, mais d'un accident.

Voici à la suite de quelles circonstances Duplat a été amené dans la maison où il s'est tué.

Duplat prenait pension chez un restaurateur de la rue Neuve. Jeudi soir, il resta jusqu'à minuit et demi dans son restaurant, but un peu et sortit légèrement excité. Devant le numéro 43, de la rue, il rencontra une fille nommée Félicie S... Il écouta ses propositions et la suivit chez elle.

La fille avait une bougie à la main. Au haut de l'escalier la lumière s'éteignit. Duplat se trouvant tout à coup dans l'obscurité fit un faux pas, roula de marche en marche et vint s'abattre dans l'allée la tête en avant.

Le concierge de la maison, un locataire, M. Vuillet, attiré par les cris de la fille, accourut. Ils trouvèrent Duplat, le crâne brisé, étendu dans l'allée, au milieu d'une mare de sang.

Il se relevèrent, essayèrent de lui faire absorber de la chartreuse, mais le pauvre garçon, mortellement blessé, ne put rien prendre.

Il fut alors placé dans une voiture, amené à l'Hôtel-Dieu, où il expira sans avoir pu parler.

Le corps a été, néanmoins, transporté à la faculté de médecine, où un médecin fera l'autopsie. Cette opération, qui devait avoir lieu hier, a été retardée par suite de l'absence de MM. Lacassagne et Coutagne, médecins au rapport, tous les deux en congé. M. Auzière, procureur de la République, désignera aujourd'hui un autre médecin.

Duplat n'était âgé que de 31 ans. C'était un excellent garçon, aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient. Il travaillait comme comptable chez M. Blanc, négociant, quai de l'Industrie, et habitait une chambre garnie 164, avenue de la Gare.

Sa fin tragique a profondément affecté tous ceux qui le connaissaient.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Dimanche 21 août, 23^e jour de l'année. Nouv. lune le 22; Premier quartier le 30. Soleil : lever, 5 h. 04; coucher, 7 h. 02.

Un Arrêté. — Le maire de Lyon a pris l'arrêté suivant, relatif à la circulation des vélocipèdes : Article premier. — A partir de ce jour, les vélocipèdes, bicyclettes, tricycles, ne pourront circuler au parc de la Tête-d'Or, dans les allées dites : du Lac, du Châlet, des Ecluses, du chemin de fer, de la Gare, de Ceinture et de la Tête-d'Or.

Concours de Vélocipèdes. — Nous rappellerons que le concours annuel du Comice agricole de Villeurbanne aura lieu, cette année, à Véniussieux, le dimanche 4 septembre prochain.

MM. les agriculteurs, éleveurs, instituteurs, institutrices, valets, maitres-valets, garçons-jardiniers, servantes rurales, cantonniers, gardes champêtres, ainsi que toutes les personnes habitant la circonscription du Comice qui désirent y prendre part, pour n'importe quelle section du concours, sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes dès ce jour, par lettre, à M. A. Godard, secrétaire du Comice, rue Paul-Bert, 3, à Lyon.

Tous les constructeurs de machines et outils agricoles de France peuvent prendre part au concours.

On trouvera à la mairie de chaque commune du canton et chez M. Auger, trésorier, à Monplaisir, des certificats en blanc pour les demandes concernant les animaux et autres objets.

Double asphyxie. — Hier, après-midi, un grave accident s'est produit à Pusine des Vidanges, chemin de la Virolerie, 14.

Deux ouvriers, les sieurs Perche et Pierre Momo, qui nettoyaient la colonne de lavage du gaz, ont été à demi asphyxiés par l'hydrogène sulfuré qui s'échappait de la colonne.

On organisa le sauvetage, qui était rendu très difficile par le dégagement des gaz. Les ouvriers durent démolir des briques pour tirer les deux victimes de leur dangereuse position.

On y réussit cependant et une médication énergique parvint à les rappeler à la vie. Le docteur Cartier répond de la vie de Momo, mais Perche est très fatigué. Néanmoins, on ne désespère pas de le sauver.

Volour arrêté. — Dans l'après-midi d'hier, M. Astier, libraire, habitant le quartier des Terreaux, a conduit au bureau de M. le commissaire de police Duplaquet, un individu qui venait de voler un livre à son étalage.

Cet homme, un gargon d'une trentaine d'années, a refusé de donner son véritable état-civil et a indiqué des noms et adresses fantaisistes. Sur lui on a trouvé divers objets dont il n'a pu indiquer la provenance, et, chose plus grave, un poignard et une pince mousigneure.

Au sujet de ces derniers objets il a fait des réponses vagues et a prétendu les avoir trouvés.

On croit que cet individu est un dangereux malfaiteur, ayant sur la conscience des méfaits autrement graves que celui pour lequel il a été arrêté.

Pendant qu'on le fouillait il a essayé d'avaler une lettre qui lui a été arrachée à

temps, et qui, peut-être servira à faire connaître son identité.

Outre le vol à l'étalage, il est convaincu d'avoir participé à un vol avec effraction commis l'avant-dernière nuit chez un libraire de la rue Sainte-Marie-des-Terreaux.

Ce négociant a, en effet, reconnu plusieurs objets lui appartenant parmi ceux saisis sur l'inconnu.

Cet individu a été envoyé, dans la soirée, au Palais de Justice; il sera, demain lundi, présenté au petit Parquet.

Noyade. — On a trouvé hier sur le baport du quai Rambaud, à la hauteur de la rue Dugas-Montbel, un pantalon en velours marron, une veste et un gilet à carreaux noirs et blancs; dans les poches une « cloche » à moitié faite.

Pensant que les vêtements appartenaient à un bagnard, des marins firent des recherches pour retrouver le corps, mais en vain. On ignore donc si l'on se trouve en présence d'un suicide ou d'un accident.

Vol. — Dans la nuit du 18 au 19, on volait à M. Benoit, marchand forain à la vogue du cours du Midi, une somme de 70 francs.

L'enquête, commencée aussitôt, fit connaître les deux auteurs du vol, qui ont été arrêtés hier matin sur le quai de la Guillotière. Ce sont les nommés Louis Kuppfer, 48 ans, rue de Vauban, 57, et Joseph Fresinet, 49 ans, salimbanque, rue Denuzières, 5.

Au moment de leur arrestation, les deux voleurs avaient tellement roqué avec l'argent des qu'on dut les mener au poste voisin pour leur faire recouvrer leur raison.

Arrestations. — Le nommé Eloi P..., 35 ans, peintre-plâtrier, demeurant à Saint-Pons, a été arrêté, hier, sur la réquisition des employés du Mont-de-Piété, au moment où il engageait une montre appartenant à M. Alamagot, entrepreneur, rue du Lac, 46.

Le soir, à 4 heures, Mlle Caroline C..., fille de brasserie, rue Confort, 10, a été écrouée pour vol de linge.

Les agents du service de la Sûreté ont arrêté un sieur François Lecuelle, âgé de 31 ans, inculpé de vol d'une somme de 50 francs, commis au préjudice d'un de ses camarades, M. Bruyas, volonier, rue du Sergent-Blandan.

Les époux Bonini, tailleurs, rue Desargues et la femme Joleau, ont également été arrêtés pour vol de deux matelas commis au préjudice de M. Million, marchand de meubles, boulevard de la Croix-Roussé.

Le feu. — Un incendie s'est déclaré hier soir à six heures, au lieu dit Bois-Perret, dans une grange mitoyenne au restaurant Duclos et appartenant à M. Lanson, cultivateur.

À la première alerte, des marinières et des sablonniers sont arrivés et ont réussi, non sans danger, à sauver le bétail et le mobilier.

Une pompe des Charpenne a été envoyée pour noyer les décombres.

Les pertes, qui comprennent le fourrage et le bâtiment, sont évaluées à 4,000 francs couverts par une assurance.

Un indiscret. — L'indiscret commis hier par Ch... électricien, pourrait bien lui coûter cher. Il a été surpris perforant la cloison qui sépare les vespasiennes des dames de celles des hommes au parc de la Tête-d'Or.

Des essais de polarisation sans doute? Coupes et blessures. — Sans provocation aucune, le nommé R..., rue de Créqui, 135, au premier, a jeté une chaise et une bouteille sur la tête de M. Pierre Chavanel, qui prenait l'air sur le seuil de sa porte, au rez-de-chaussée de la même maison.

Les blessures reçues par ce dernier entraîneront, paraît-il, une incapacité de travail de quinze jours.

Théâtre de Charbonnières. — Jeudi 25 courant, à 8 heures du soir, grand concert spécialement donné par M. Joseph Luigini, premier chef d'orchestre, avec le concours de M. L. Rinnocini, Mlle Caroline Luigini, Mme Bosquet-Luigini, Alexandre Luigini, M. Dethurens, de l'orchestre et des artistes du théâtre de Charbonnières.

Concerts-Bellecour. — Ce soir, dimanche, à huit heures et demie, deuxième grande fête extraordinaire aux Concerts-Bellecour, avec le concours de M. Noté et de Mme Cotte-Mathieu.

Devant le très grand succès de M. Noté au concert de vendredi, M. A. Luigini a obtenu ce concert d'excellent artiste de le retenu encore un jour parmi nous pour donner une dernière soirée aujourd'hui dimanche, soit que le public qui fréquente Bellecour ce jour-là puisse l'entendre.

M. Noté chantera seul le grand air du *Bal Masqué* et l'air du *Roi de Lahore*; et, avec Mme Cotte-Mathieu, le duo de *Rigoletto*.

Nous engageons vivement les amateurs qui n'ont pu se rendre vendredi aux Concerts-Bellecour à y aller ce soir de bonne heure pour profiter de cette bonne fortune d'entendre un artiste doué d'un grand talent et d'une superbe voix.

La « Vieille Chanson française » à la Salle Henrienne. — Voilà, certes, une attraction bien faite pour faire courir tout Lyon.

Pacra fils réussit la bonne et saine gauleserie. Digne héritier des leçons paternelles, Pacra fils, en compagnie de sa charmante femme, fait défiler tout un nouveau répertoire trié sur le volet.

Tout cela est dit avec un tact, une finesse permettant à tout le monde d'entendre ces excellents duettistes. Honny soit qui mal y pense.

Concert de l'Horloge. — Aujourd'hui dimanche, à 2 heures, grande matinée artistique au bénéfice de M. Chapas, régisseur, avec le gracieux concours de M. Maréchal-Richard, qui sera ses adieux au public lyonnais, de M. Hyram, des Folies-Bergère de Paris, dit l'Homme aux 1,000 trucs, de M. Freytag, et de la troupe du concert de l'Horloge.

Le soir, à 8 heures, spectacle extraordinaire, avec la troupe, et première du célèbre professeur Gauthier, dans ses numéros de Décapitation et de Femme mystérieuse. Adieux de M^{me} Daris.

Concert des Ambassadeurs. — Ce soir, dernière représentation des Hamrys et des Ray-No's.

Lundi, 22 août, clôture de la saison, grande soirée de gala au bénéfice des artistes de la troupe, avec le concours des principaux artistes des concerts et théâtres de Lyon.

de Perrache, d'où le corps sera transporté à Vinay (Isère), où l'inhumation aura lieu le même jour, à 5 heures du soir.

Les amis et connaissances des familles CHIGNARD, DUC, CHAUSSON, FOURNIER, SAVY et POLLEUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de

Monsieur Jacques CHIGNARD, Officier d'Académie, Directeur de l'« Union Gauloise » de Lyon, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche 21 courant, à 3 heures 3/4.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue du Bourbonnais, 104, pour se rendre à l'église Saint-Pierre de Vaise, et de là au cimetière de Loyassé.

Bureau des Nourrices, A. CARMERIE, directeur. — Par suite de la démolition du quartier Grôlée, les bureaux du n° 20, quai de l'Hôpital, sont transférés même quai, n° 35.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL

GRAVES DÉSORDRES EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 20 août. Des troubles se sont produits à la fabrique de rails de la maison Hugues, près de Jekaterinow; les ouvriers ont mis le feu à leurs logements et pillé et dévasté les bâtiments de la fabrique. Ils ont détruit les hauts fourneaux.

Les troupes ont été requises pour réprimer les désordres, plusieurs ouvriers ont été tués ou blessés. La tranquillité est rétablie, mais l'exploitation de la fabrique ne pourra être reprise que dans quatre mois.

NOS PERTES AU DAHOMEY

Paris, 20 août. M. Laquement, médecin de la marine de deuxième classe, décédé le 13 août à Kotonou est, avec le décès du capitaine Fallières, la seconde perte qu'ait subie le corps des officiers de marine sur la côte du Dahomey.

UN CONFLIT A L'HORIZON

Berlin, 20 août. La « Gazette de Voss » parlant de la mission Mizon, ne croit pas que le gouvernement français endosse la déclaration du président de la société de géographie de Paris, d'après laquelle la route suivie par Mizon marquerait la limite des possessions françaises à l'ouest d'Adama, car une telle affirmation serait de nature à amener un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA LOI MILITAIRE EN ALLEMAGNE

Berlin, 20 août. Le bruit a couru à la Bourse qu'un conflit s'était élevé au sujet du service militaire de 2 ans, entre l'empereur et le chancelier, et que la démission de M. de Caprivi pourrait se produire sous peu. Cette nouvelle a provoqué une baisse générale.

LE CHOLÉRA

Grangemorth, 20 août. La mort subite, hier, d'un chauffeur allemand, à la suite d'une attaque de choléra a causé ici une profonde émotion. Les autorités déclarent qu'il s'agit d'un choléra asiatique.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

TRIBUNE OUVRIÈRE

Chambre syndicale des marchands forains de Lyon. — Le chambre syndicale invite tous les membres qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M^{me} Sigel, à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche 21 courant à 7 h. 3/4 du matin.

Le convoi partira du domicile de la défunte, rue de la Loge, 4, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

Fédération nationale. — Tous les délégués et les bureaux des syndicats adhérents à la fédération sont invités à une réunion privée du conseil local, le mercredi 24 août, à 8 heures du soir, cours Morand, 46-48, par la cour.

Ordre du jour : 1^o proposition de caisse des grèves; 2^o discussion sur le prochain congrès de Marseille.

GYMNASTIQUE ET TIR

Commission d'organisation des fêtes de gymnastique du 14 juillet 1892. — MM. les présidents, vice-présidents ou délégués des sociétés de gymnastique de Lyon, sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le lundi 22 août, à 8 heures très précises au soir, à la brasserie Grüber, place des Terreaux. Très urgent.

Demandes d'Emplois

Homme marié, 38 ans, bon comptable, au courant des mémoires d'entrepreneur, désire travaux d'écriture ou emploi quelconque. Ozier, 43, rue Sergent-Blandan.

Un homme de 30 à 35 ans demande emploi de garçon de peine, sachant conduire. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal, B. C.

Un bon cocher, 35 ans, sa femme, femme de chambre, désirent une place dans une maison bourgeoise, excellentes références. — S'adresser au bureau du journal aux initiales B. C.

On signale des accidents analogues sur les diverses côtes de l'Allemagne.

Les Insulations dans l'Armée italienne

Rome, 20 août. Les journaux réclament une enquête au sujet de certaines marches militaires qualifiées de désastreuses.

Dans la marche de trois bataillons se rendant de Venise à Dolo, il y eut plus de 100 cas d'insolation; soixante soldats furent recueillis à l'hôpital de Dolo, quelques-uns dans un état très grave.

La Riforma prétend que ces trois bataillons seraient partis sans vivres. Dans une autre marche de Maatoue à Nogara, il se produisit trente insulations.

L'INCIDENT DU KOTTO

Bruxelles, 20 août. La réponse de l'Etat indépendant du Congo, à la note de M. Ribot concernant l'incident du Kotto, a été transmise, il y a trois jours, au gouvernement français.

Dans cette note, le gouvernement de l'Etat indépendant du Congo, a avisé M. Ribot qu'il n'a encore reçu d'information d'aucune sorte relativement à l'incident du Kotto, c'est-à-dire à l'assassinat de M. Pommayrac.

Si cet assassinat avait été commis sur le territoire occupé par l'Etat du Congo, celui-ci en serait déjà informé. L'Etat affirme qu'il n'a pas fourni une seule arme perfectionnée aux indigènes.

EMMANUEL ARÈNE CANDIDAT

Ajaccio, 20 août. Les complications surgissent pour l'élection sénatoriale du 21 août. Plusieurs délégués auraient offert la candidature à M. Arène, député, M. Pittiferandi se désisterait en sa faveur. M. Arène n'a pas encore donné une réponse définitive.

DÉMISSION DE M. TAILLIANDIER

Lens, 20 août. A la suite d'un article publié par l'« Avenir d'Arras », le bruit court avec une certaine persistance, dans la seconde circonscription de l'arrondissement d'Arras, que M. Taillandier, député, vient de donner sa démission.

Chute du Cabinet serbe

Belgrade, 20 août. Dans le conseil des ministres qui a eu lieu aujourd'hui, M. Patchitch a posé la question de cabinet à propos de la convocation du Skouplitina en session extraordinaire en vue de l'élection d'un régent et de la discussion d'un traité de commerce avec l'Autriche.

La démission du ministère a été acceptée par les régents et M. Avakimovitch, chef du parti libéral a été chargé de constituer un nouveau cabinet.

LA LOI MILITAIRE EN ALLEMAGNE

Berlin, 20 août. Le bruit a couru à la Bourse qu'un conflit s'était élevé au sujet du service militaire de 2 ans, entre l'empereur et le chancelier, et que la démission de M. de Caprivi pourrait se produire sous peu. Cette nouvelle a provoqué une baisse générale.

LE CHOLÉRA

Grangemorth, 20 août. La mort subite, hier, d'un chauffeur allemand, à la suite d'une attaque de choléra a causé ici une profonde émotion. Les autorités déclarent qu'il s'agit d'un choléra asiatique.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

TRIBUNE OUVRIÈRE

Chambre syndicale des marchands forains de Lyon. — Le chambre syndicale invite tous les membres qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M^{me} Sigel, à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche 21 courant à 7 h. 3/4 du matin.

Le convoi partira du domicile de la défunte, rue de la Loge, 4, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

Fédération nationale. — Tous les délégués et les bureaux des syndicats adhérents à la fédération sont invités à une réunion privée du conseil local, le mercredi 24 août, à 8 heures du soir, cours Morand, 46-48, par la cour.

Ordre du jour : 1^o proposition de caisse des grèves; 2^o discussion sur le prochain congrès de Marseille.

GYMNASTIQUE ET TIR

Commission d'organisation des fêtes de gymnastique du 14 juillet 1892. — MM. les présidents, vice-présidents ou délégués des sociétés de gymnastique de Lyon, sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le lundi 22 août, à 8 heures très précises au soir, à la brasserie Grüber, place des Terreaux. Très urgent.

Demandes d'Emplois

Homme marié, 38 ans, bon comptable, au courant des mémoires d'entrepreneur, désire travaux d'écriture ou emploi quelconque. Ozier, 43, rue Sergent-Blandan.

Un homme de 30 à 35 ans demande emploi de garçon de peine, sachant conduire. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal, B. C.

Un bon cocher, 35 ans, sa femme, femme de chambre, désirent une place dans une maison bourgeoise, excellentes références. — S'adresser au bureau du journal aux initiales B. C.

Caprice 37-39, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 37-39 et 19, Rue Dubois, LYON. Alors que toutes les maisons de la place se plaignent du mauvais état des affaires, le CAPRICE seul, continue à encaisser de magnifiques recettes. Cela tient uniquement à son organisation toute spéciale qui lui permet de vendre 50% meilleur marché que partout ailleurs des marchandises de premier ordre!

SOIERIES ET LAINAGES 5000 mètres Taffetas écossais, haute nouveauté, valeur 6 fr. à 3.50 40.000 mètres Taffetas noir, qualité extra, à 1.75 6.000 mètres Lainages pure laine, haute nouveauté, à 1.25 CONFECIONS POUR DAMES Manteaux de voyage, tissu pure laine imperméabilisés à 45.90 Jaquettes mi-saison, façon soignée, depuis 3.95 Grande réduction de prix sur tous les articles, tels que : Peignoirs, Matinées, Blouses et Jupons. LINGERIE pour DAMES Chemises et Pantalons shirting, petits plis garnis brodés à 1.45 Chemises crotonne écru, festonnées main, à 1.95 Jupons blancs, volant brodé à 4.50 Chemises et Pantalons batiste imprimée, riche garniture à 2.95 Un lot de Corsets, véritables baleines, coutil pur fil, valeur 12 francs, à 4.50 Prochainement NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS PRIX FIXE AU CAPRICE PRIX FIXE

Belle JARDINIÈRE Succursale de LYON 11, rue du Bât-d'Argent, 11 TOUT CE QUI CONCERNE LE COSTUME ET L'EQUIPEMENT DU CHASSEUR ENVOI FRANCO SUR DEMANDE du Catalogue avec Échantillons

GRAND BAZAR DE LYON Société anonyme, capital 1,000,000 de francs ARTICLES DE CHASSE Fusil double Lefauchoux, calibre 16, depuis 39.95 Fusil double, percussion centrale, cal. 16 à 54.95 Bouteilles à broche, comète, cal. 16 et

ROCAMBOLE PAR PONSON DU TERRAIL

Merci, dit-elle... Vous prenez le frais ? Le froid, ma petite dame, répondit l'infirmer...

laissa sortir, tout entier qu'il était à son roman. Baccarat s'élança dans la rue avec la souplesse d'une biche qui bondit devant les chiens...

L'appartement du baron, qui vivait en garçon, était un rez-de-chaussée exhaussé de plusieurs marches et situé entre la cour et le jardin.

Le baron avait trente ans; il appartenait à cette génération de gentilshommes dont le sport prend la vie tout entière et qui ont des maîtresses comme ils ont des chevaux.

guérison, et dans laquelle il jetait ses lettres après les avoir lues. Baccarat et retrouva la sienne, ou plutôt celle de sir Williams, et elle l'examina avec une attention scrupuleuse.

Le baron laissa échapper un cri de surprise. Ceci est trop fort, dit-il, et, morbleu !... Ce n'est pas tout encore, mon cher, dit froidement Baccarat...

Étude de M^e Léon CHAINE, avoué à Lyon, 90, rue de l'Hôtel-de-Ville, 90. Vente aux Enchères publiques D'UNE USINE Appelée : Forges de la Cité...

PAPIERS PEINTS Immenses assortiments nouveaux E. MEYSSONNIER, 77, avenue de Saxe (Brotteaux) Envoi d'échantillons. Prix réduits.

AUX TOILES DE VOIRON 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32. APRES INVENTAIRE Mise en vente d'une grande quantité de Coupons et restants de Fournitures.

"NICE ROSE" CHARMES AND BEAUTY Lait américain incomparable. RESTANT PAPIERS PEINTS 13, rue Puits-Gaillot, 13 (entresol) P. LAVOPIERRE.

EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER 14, Rue Confort, Lyon LA LISTE DES BONS DE PANAMA TIRAGE DU 16 AOUT.

AUX PETITS CADEAUX David COINDRE LYON - 49, Cours Vitton, 49 - LYON HORLOGERIE-BIJOUTERIE.

M^{me} Ekaterinodar Somnambule, cartom. mains, fleurs, rêves, tout par dates, donne hauts conseils par l'astrologie, secret du Grand-Albert, destinée, consult., 3 fr., de 9 h. matin à 10 h. soir.

GUÉRISON CERTAINE ET PROMPTE des ECZÉMAS, de toute nature, par l'emploi du SEL et des DRAGÉES végétales antiseptiques du D^r EBERHART.

320 PIÈCES VIN ROUGE DE PAYS à 28 cent. le litre. franco de port Lyon et banlieue.

MALADIES SECRÈTES L'Injection du D^r MERY guérit toujours. Prix : 2 fr. PHARMACIE : BOULEVARD DES BROTTTEAUX, 20.

Entreprise de Travaux Publics et Privés ODDOUX & C^{ie} Démolition du Quartier Grôlée BOIS à BRULER.

Vient de paraître LE PETIT GUIDE DE LYON 27^e ANNÉE INDISPENSABLE AUX VOYAGEURS. EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER.

SERVICE D'ÉTÉ VIENT DE PARAÎTRE SERVICE D'ÉTÉ L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux.

BOURSE DE LYON Du 20 Août 1892. FONDS D'ÉTAT 3 1/2 Français, 99 90; Crédit Lyonnais, 806 87; Mobilier Espagnol, 82 50.

BOURSE DE PARIS Du 20 Août 1892. DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE. COURS DE CLÔTURE HAUSSE BAISSSE. 3 0/0 Français, 99 80; 3 0/0 Amort., 99 97.

APRÈS BOURSE Du 20 Août. 3 0/0 français, 99 97; Douanes, 463 12; Rio Tinto, 376 25; Tharsis, 413 12.

CONDITION DES SOIES DE LYON Du 20 Août 1892. MONTES SORTES France, Espagne, Piémont, Italie, Suisse, Styrie, Hongrie, Bavière, Chine, Canton, Japon, Tussah, Pons.

V. VERMOREL Constructeur à Villefranche. 382 PREMIERS PRIX ET MÉDAILLES. PRESSEURS PERFECTIONNÉS. VENTE Avec Garantie FOULOIRS à Vendange.

AVIS Nous rappelés aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastique, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'Écho de Lyon insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents.